



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Intérieur

Notre réf.:D/46/2020

Dossier suivi par : Carine ELTER-HOLTZMER
Tél. 247-84681
E-mail carine.elter@mi.etat.lu

Ville d'Esch-sur-Alzette
Monsieur le Bourgmestre

B.P. 145
L-4002 Esch-sur-Alzette

Luxembourg, le 28 juillet 2020

Objet : Réaménagement de la salle des séances de l'Hôtel de Ville
Coût suivant devis : 2.700.000 euros TTC
Délibération du conseil communal du 10 juillet 2020

Monsieur le Bourgmestre,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que j'approuve la délibération du 10 juillet 2020 aux termes de laquelle le conseil communal a approuvé le projet relatif au réaménagement de la salle des séances de l'Hôtel de Ville dont le coût suivant devis s'élève à 2.700.000 euros.

J'attire votre attention sur le fait que les avis du service national de la Sécurité dans la Fonction publique et du ministère de la Santé font défaut au dossier. Au cas où ces avis intervenant ultérieurement rendraient nécessaire une modification du projet par la suite, le projet remanié devrait suivre la procédure définie à l'article 147 du règlement grand-ducal d'exécution modifié du 8 avril 2018 portant exécution de la loi modifiée du 8 avril 2018 sur les marchés publics.

Il va sans dire que la présente approbation ne dispense pas les autorités communales de se conformer aux dispositions légales et réglementaires applicables en matière d'aménagement communal.

Veillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour la Ministre de l'Intérieur
Le Conseiller,



Clara Müller



Secrétariat Général

Patricia GONCALVES

30/07/2020



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

Annonce publique de la séance :
le 3 juillet 2020

Convocation des conseillers :
le 3 juillet 2020



Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 10 juillet 2020

Présents : Georges Mischo, Député-maire, Martin Kox, André Zwally, Pierre-Marc Knaff, Mandy Ragni, Echevins, Vera Spautz, Henri Hinterscheid, Jean Tonnar, Daniel Codello, Mike Hansen, Jeff Dax, Luc Majerus, Christian Weis, Bruno Cavaleiro, Luc Theisen, Marc Baum, Daliah Scholl, Line Wies, Catarina Simões, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général

Excusés :

Le Conseil Communal;

**Objet : 5. Salle de séances du conseil communal;
réaménagement; dévis; décision**

Considérant qu'il s'agit d'un devis estimatif d'un montant de 2 700 000 € concernant le projet « Salle de séances de l'Hôtel de Ville - réaménagement »;

Considérant qu'un crédit de 340 824 € est inscrit à l'article 4/129/221311/18032 du budget des dépenses extraordinaires de l'exercice 2020;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi communal, tel que modifiée, et la loi du 24 juin 2020 portant introduction de mesures temporaires relatives à la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 et à la loi modifiée du 27 mars 2018 portant organisation de la sécurité civile dans le cadre de la lutte contre le Covid-19,

Tous les membres du conseil communal étant présents physiquement sauf la conseillère WIES Line (procuration),

**approuve
avec 14 voix oui et 5 abstentions**

le devis estimatif de 2 700 000 € concernant le projet « Salle de séances de l'Hôtel de Ville - réaménagement ».

en séance

date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le
Pour expédition conforme,
Le secrétaire général

20/07/2020
Bourgmestre